



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00003** du - 7 FEV. 2024
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur SIDNEY EMEHUL
57 RUE DU CHEMIN DE FER
94190 VILLENEUVE ST GEORGES

En vue de la réalisation : déplacement du garage

Sur un terrain sis 57 RUE DU CHEMIN DE FER
Cadastré AR32

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le - 7 FEV 2024


Le Maire
Le Maire,
Kati CABILLIC
Adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme.
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00003** du - 7 FEV. 2024 a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,